



Fondation  
de  
France

# Appel à manifestation d'intérêt 2024

ANAROUZ – Nouvelles Initiatives de  
Soutien Aux Jeunes

\*Destiné aux jeunes de 18 à 30 ans et résidents dans  
la région de Souss Massa porteurs d'initiatives  
individuelles



## Contexte

Migrations & Développement a mené plusieurs des actions de développement intégré, notamment dans la région de Souss Massa, en suscitant et appuyant les diverses dynamiques locales, avec une approche multi acteurs et actrices, avec un intérêt particulier pour les jeunes et les femmes porteurs de projets. Ces actions leur permettent d'accéder à des opportunités favorisant l'information, l'inclusion socio-économique, l'éducation et l'autonomisation.

Dans cette dynamique, M&D, en partenariat avec la Fondation de France, initie son appui aux *jeunes porteurs d'initiatives individuelles au service de leurs communautés*. En effet, les jeunes n'ont souvent pas accès à des espaces où ils peuvent librement exprimer leurs idées, opinions et préoccupations, et leurs contributions peuvent être ignorées ou sous-estimées dans les processus décisionnels. De nombreux jeunes manquent de confiance en eux pour s'exprimer et participer activement à la vie sociale, culturelle et politique. De plus, les jeunes innovateurs sociaux sont souvent confrontés à un manque de ressources financières et matérielles pour développer et mettre en œuvre leurs initiatives citoyennes et traduire leur engagement dans des actions concrètes. Ils manquent également de conseils et de soutien de la part de mentors expérimentés, et leur innovation sociale n'est pas toujours reconnue ni valorisée par les institutions et la société.

Migrations & développement, très préoccupée par ses problématiques, lance alors un Appel à Manifestation d'Intérêt pour soutenir des initiatives individuelles portées par des jeunes (18 à 30 ans) ayant déjà cumulé une première expérience dans des activités à vocation citoyenne et sociale (participation citoyenne, environnement, éducation, égalité des genres, culture etc.).

Les jeunes porteurs d'initiatives individuelles doivent impérativement être résidents dans la région de Souss-Massa pour pouvoir candidater.

## Critères d'éligibilité

- Les porteurs d'initiatives individuelles doivent être des jeunes femmes ou hommes marocains âgés de 18 à 30 ans et résidents à la région de Souss Massa.
- Les initiatives proposées doivent cibler directement au moins 20 jeunes de 16 à 30 ans issu de la région Souss Massa.
- Les jeunes porteurs d'initiatives individuelles doivent être à l'origine de l'idée du projet et de son montage.
- Les initiatives proposées doivent faire preuve d'originalité, de créativité et d'innovation au service d'une cause d'intérêt général (à but non lucratif).
- Les initiatives proposées doivent apporter une réponse aux enjeux suivants :
  - Participation active des jeunes : encourager la participation et l'expression des jeunes dans l'espace public.
  - L'engagement social des jeunes : encourager l'engagement civique et social des jeunes afin de les impliquer dans des actions de bénévolat, des projets communautaires ou des initiatives de plaidoyer dans le changement social.
  - Créativité et innovation : encourager les jeunes à apporter des solutions nouvelles et originales aux défis auxquels font face leur communautés (préservation de l'environnement, fracture numérique, violences, discrimination).

- **Les initiatives proposées doivent cibler des jeunes issus des milieux défavorisés ou ayant un parcours de vie difficile.**
- **Pertinence, cohérence et faisabilité du projet.**
- **Démarche partenariale du projet et mobilisation effective des acteurs du territoire (associations, institutions, établissement de formation...).**
- **Inscription de l'impact de l'initiative dans la durée (les résultats du projet pourront perdurer au-delà des 8 mois).**
- **La durée totale pour la mise en œuvre des activités de l'initiative individuelle s'étalera sur 8 mois maximum.**
- **Mixité : les initiatives proposées devront nécessairement s'adresser à un public mixte et notamment aux jeunes femmes et aux jeunes hommes.**
- **Le porteur.euse d'initiative individuelle doit avoir une première expérience significative dans la thématique du projet**

## Critères éliminatoires – propositions non éligibles

- **Les initiatives à but lucratif ;**
- **Les initiatives axées uniquement sur des formations sans actions concrètes réalisées par les jeunes bénéficiaires ;**
- **Les actions ou les activités hors territoire de Souss Massa, les voyages, les chantiers de jeunes ;**
- **Les activités ponctuelles et événementielles sans visée de long terme ;**
- **Les initiatives à caractère humanitaire (dons alimentaires et autres) ;**
- **Le financement d'étude, de formation ou de validation de diplôme ;**
- **Les initiatives sans dimension d'intérêt général.**

## Modalités de soutien

**Migrations & Développement soutient le démarrage de projets de terrain et leur développement, mais également la diffusion et l'essaimage d'expériences innovantes, et des connaissances issues de ces expériences.**

**Le montant du soutien sollicité peut atteindre au maximum 50 000 Dirhams par initiative, pour une durée maximale de 8 mois. Le financement sera réparti en trois tranches. Les subventions couvrent la globalité des coûts, et les porteurs d'initiative individuelle peuvent aussi faire valoir une autre contribution financière d'un autre partenaire (en numéraire ou en nature).**

**Les porteurs d'initiatives individuelles ne percevront aucune rémunération personnelle ou indemnité dans le cadre de la mise en œuvre de leur projet. Le soutien financier octroyé sera exclusivement destiné à couvrir les frais liés aux actions du projet.**

## Comment candidater

L'appel à Projet est téléchargeable sur le site de Migrations & Développement :

<https://www.migdev.org/>

Il doit obligatoirement être complété sous le format proposé, sans aucune modification de forme du fichier.

Ce dossier complet, dûment rempli et accompagné des annexes, doit être transmis à Migrations & Développement, avant le 21 novembre 2024 par email, à l'adresse suivante :

[anaruz@migdev.org](mailto:anaruz@migdev.org)

## Calendrier

1. Le lancement : **Le 22 octobre 2024**
2. Date limite de réception des dossiers : **Le 21 novembre 2024**
3. Présélection par un jury : **Fin novembre 2024**
4. Une formation / bootcamp de plusieurs jours sera organisée **début décembre 2024** pour les porteurs d'initiatives présélectionnées afin de les accompagner dans la finalisation de la conception et la rédaction de leurs projets. A l'issue de la formation, des jeunes porteurs d'initiatives individuelles seront invités à envoyer la version finale de leur projet.
5. Sélection finale : **Fin décembre 2024.**
6. Toutes les décisions (présélection et sélection finale) seront notifiées par mail aux porteurs d'initiatives. **Aucune décision ne sera communiquée par téléphone.**